



# Politique d'intégration de l'ESG

# Introduction.

Face aux défis environnementaux et sociaux auxquels notre monde est confronté aujourd'hui, il existe un besoin évident d'un développement socio-économique plus intelligent, plus durable et plus inclusif qui renforce la résilience de l'économie mondiale. En fait, la croissance économique devrait être durable à long terme et profiter à tous, toutes générations confondues.

En 2015, l'accord de Paris de la COP21 et les objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) ont clairement exprimé ce besoin, soulignant l'importance de ne plus mesurer la croissance économique en tant que telle, mais d'évaluer et d'encourager le développement économique durable pour tous.

*En orientant les capitaux vers des activités économiques durables, nous devons dissocier la croissance économique des nombreux déséquilibres environnementaux et sociaux qu'elle génère actuellement afin de créer un environnement socio-économique résilient.*

Les marchés financiers en général, et les investisseurs en particulier, sont essentiels au financement du développement économique. En effet, les marchés financiers jouent un rôle central dans le financement des activités des entreprises pour soutenir la croissance économique et favoriser l'innovation. Ils constituent également une source importante de financement de la dette pour les émetteurs souverains.

Une question essentielle se pose donc aux investisseurs : Quel type de développement économique souhaitent-ils soutenir par leurs activités de financement et comment peuvent-elles en assurer la pérennité ? Par exemple, recherchons-nous une croissance alimentée par des centrales électriques au charbon qui polluent fortement, ont un impact sur le changement climatique et la santé publique, risquent d'être bloquées et mettent en péril le capital investi ? Ou recherchons-nous un développement économique alimenté par des parcs éoliens, des innovations dans le domaine de l'hydrogène vert et des solutions alimentaires durables susceptibles d'offrir des rendements corrigés du risque attrayants à long terme ? Ainsi, alors que la société évolue, les investisseurs sont aujourd'hui confrontés à la question de l'allocation de leurs capitaux et des types d'émetteurs qu'ils financent.



# Table des matières.

<b>1. Durabilité @ Candriam</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Évaluation ESG</b> .....	<b>5</b>
2.1. Le cadre analytique ESG exclusif de Candriam pour les entreprises.....	6
2.2. Cadre analytique exclusif de Candriam sur la durabilité souveraine .....	9
2.3. L'approche ESG de Candriam pour les organisations et agences supranationales.....	11
2.4. Analyse de scénarios .....	11
<b>3. Intégration ESG</b> .....	<b>14</b>
3.1. Intégration des évaluations ESG dans les décisions d'investissement : Champs d'application .	14
3.2. Approche de l'intégration ESG @ Candriam.....	15
3.3. Intégration de l'ESG dans les stratégies en actions .....	16
3.4. Intégration de l'ESG dans les stratégies quantitatives d'actions et d'indices .....	18
3.5. Intégration de l'ESG dans les stratégies obligataires .....	19
<b>4. Gouvernance</b> .....	<b>22</b>



# 1. Durabilité @ Candriam

Il est essentiel que la communauté internationale des investisseurs adopte une vision large et holistique de l'interaction entre le développement économique et les opportunités et risques découlant de la durabilité, et qu'elle apprécie pleinement la valeur socio-économique de la prise en compte et de l'intégration de la durabilité dans les investissements.

Candriam, dont le nom est un acronyme qui signifie **C**onviction **and R**esponsibility in **A**sset **M**anagement (Conviction et responsabilité en gestion d'actifs), s'engage pleinement à contribuer à cette mission, aux objectifs de durabilité de l'Accord de Paris et aux Objectifs de développement durable des Nations unies. Notre nom exprime un message clair à nos clients, à la communauté des investisseurs et à la société. En tant que gestionnaire d'actifs actif et responsable, nous considérons que l'intégration explicite et systématique des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) est un élément nécessaire et central des stratégies d'investissement durable dans toutes les catégories d'actifs afin de créer une valeur durable à long terme pour nos clients.

En fait, Candriam est à l'avant-garde de l'investissement durable depuis le lancement de son premier fonds responsable en 1996, délivrant des performances financières sur la base de convictions profondément ancrées en matière de durabilité depuis plus de deux décennies. Nous proposons un large éventail de stratégies d'investissement durable couvrant les actions et les obligations, les instruments d'entreprise et les instruments souverains, à la fois dans l'espace actif et dans l'espace passif.

Le département dédié à la recherche et aux investissements ESG de Candriam fournit des évaluations approfondies de la durabilité des entreprises et des émetteurs souverains, ainsi que des analyses ESG sectorielles et des recherches fondamentales liées aux questions de durabilité. En outre, intégrée au département de recherche et d'investissement ESG et travaillant en étroite collaboration avec les analystes sectoriels ESG, l'équipe chargée de l'engagement et du vote mène des campagnes d'engagement et de vote soigneusement coordonnées et percutantes.

Les résultats de nos évaluations de la durabilité constituent de puissants leviers pour une prise de décision plus éclairée en matière de portefeuille, d'évaluation et d'analyse de crédit dans l'ensemble des activités d'investissement de Candriam. Ils sont intégrés selon une approche à plusieurs niveaux.

Le cadre propriétaire de Candriam pour l'évaluation de la durabilité des émetteurs et les processus d'intégration de ces évaluations dans les stratégies d'investissement sont décrits dans les sections suivantes.



## 2. Évaluation ESG

L'évaluation approfondie de la durabilité des émetteurs et de son importance pour les rendements financiers est la pierre angulaire de la durabilité chez Candriam et la base pour intégrer la durabilité dans nos investissements.

Grâce à son expérience de plus de 25 ans dans l'investissement avec des considérations ESG, Candriam a développé des cadres analytiques ESG exclusifs. Le cadre analytique ESG exclusif de Candriam évalue la durabilité des entreprises émettrices d'actions et d'obligations, y compris les obligations sécurisées. La durabilité des pays est évaluée à l'aide du cadre analytique ESG souverain exclusif de Candriam. En outre, Candriam a développé une approche ESG pour évaluer les organisations et agences supranationales.

L'une des principales caractéristiques de nos cadres analytiques ESG est qu'ils ont été conçus pour être exhaustifs et tournés vers l'avenir. Outre l'évaluation des risques et des opportunités actuels et à court terme liés à la durabilité, ils visent à intégrer une perspective à long terme de l'impact de la durabilité sur le développement socio-économique. Pour ce faire, plusieurs moyens sont mis en œuvre :

- Tout d'abord, notre analyse implique l'identification des tendances ESG structurelles, c'est-à-dire les "Key Sustainability Challenges - KSC" de Candriam, tels que la surexploitation des ressources et le changement climatique, dans le cadre ESG de l'entreprise et une évaluation de la manière dont les émetteurs sont exposés positivement et/ou négativement à ces défis.
- Deuxièmement, les cadres analytiques de Candriam intègrent le principe de la double matérialité pour l'évaluation des émetteurs privés et souverains. Cela signifie que,
  - D'une part, Candriam évalue et intègre la matérialité particulière des questions environnementales et sociales et des tendances ESG, ainsi que la manière dont les risques et les opportunités découlant de ces tendances pourraient avoir un impact négatif ou positif sur les entreprises et les émetteurs souverains à court et à long terme, et par conséquent sur les rendements financiers pour les investisseurs.
  - D'autre part, le cadre analytique ESG de Candriam évalue la manière dont son exposition aux émetteurs pourrait avoir un impact négatif sur l'environnement et la société.

Par conséquent, les modèles ESG de Candriam reflètent sa vision de la probabilité spécifique des tendances ayant un impact sur la durabilité des secteurs et/ou des pays.

- Enfin, nous nous efforçons d'identifier et d'utiliser des indicateurs et des points de données prospectifs provenant d'une multitude de sources dans notre analyse ESG, y compris les informations recueillies dans le cadre de nos activités de gestion.

Ces cadres analytiques sont décrits en détail dans les sections suivantes.

## 2.1. Le cadre analytique ESG exclusif de Candriam pour les entreprises

Le cadre analytique ESG exclusif de Candriam nous permet de mener des recherches approfondies sur la durabilité des entreprises. Les résultats de cette analyse sont utilisés pour éclairer les décisions d'investissement relatives aux actions ainsi qu'aux obligations d'entreprises, y compris les obligations sécurisées.

Cette analyse est réalisée par les analystes ESG de Candriam. Ils collaborent étroitement avec les analystes de Candriam chargés de l'engagement et du vote, dont les connaissances, acquises par le dialogue avec les émetteurs et les campagnes de vote, servent également à enrichir l'évaluation des entreprises.

Le cadre s'articule autour des piliers suivants :

- I. **Analyse ESG propriétaire, composée de :**
  - i. **Analyse des activités commerciales**
  - ii. **Analyse des parties prenantes**
- II. **Filtre négatif approfondi, composé de**
  - i. **Analyse des activités controversées**
  - ii. **Analyse normative**

Chacun de ces piliers est décrit en détail ci-dessous.

### I. **Analyse ESG propriétaire**

Candriam a développé une approche structurée et cohérente permettant d'évaluer les risques et les opportunités qui découlent des activités et des opérations des entreprises. Ce processus permet d'identifier et d'analyser les risques et les opportunités liés au développement durable, ainsi que les contributions des entreprises aux objectifs de développement durable, sous deux angles distincts mais liés : Activités économiques et gestion des parties prenantes. Ces deux analyses sont conçues pour évaluer la capacité des entreprises à contribuer aux objectifs de durabilité aujourd'hui et à l'avenir, et pour identifier les entreprises dont les activités ou la gestion des parties prenantes pourraient nuire aux objectifs environnementaux et/ou sociaux à court et à long terme.

Les tendances et les défis ESG, tels que le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources naturelles, mettent à l'épreuve la résilience des systèmes financiers et économiques et des entreprises qui y opèrent. Dans le même temps, ils offrent également la possibilité de favoriser l'innovation en investissant dans des entreprises qui créent des solutions pour atténuer ou résoudre ces défis. Cela va au-delà des questions environnementales et inclut la dimension sociale et de gouvernance du comportement des entreprises. Cette prise en compte globale des facteurs ESG reflète notre conviction que des questions environnementales, sociales et de gouvernance spécifiques sont et/ou seront évaluées par les acteurs des marchés financiers en raison de changements politiques, technologiques et/ou sociétaux.

#### i. **Analyse des activités commerciales**

L'analyse des activités commerciales de Candriam évalue dans quelle mesure les produits et services d'une entreprise sont exposés et contribuent, positivement ou négativement, aux principales tendances ESG - c'est-à-dire les "défis clés en matière de durabilité" (KSC) de Candriam.

Cinq KSC ont été définis sur la base des recherches menées par le département ESG Investments & Research de Candriam sur les tendances ESG les plus susceptibles d'avoir un impact sur les entreprises : Le changement climatique, l'épuisement des ressources, les évolutions démographiques, la santé et le bien-être et la digitalisation. Ces défis sont des tendances à long terme qui influencent considérablement l'environnement socio-économique dans lequel les entreprises opèrent, car ils déterminent le comportement des consommateurs, la politique réglementaire et le paysage économique. Ils déterminent ainsi les défis actuels et futurs



du marché ainsi que les opportunités de croissance à long terme. Il est important de noter que si les KSC sont des tendances structurelles à long terme, ils ont des effets sur des horizons temporels différents. Par exemple, en raison du changement climatique et de l'impératif de transition énergétique qui en découle, certains actifs risquent fort d'être abandonnés dans un avenir proche. Les innovations dans le domaine du recyclage et des télécommunications tirent déjà parti de leur exposition aux KSC "épuisement des ressources" et "numérisation". D'autres impacts peuvent être à plus long terme, par exemple ceux liés à la capacité des entreprises à se positionner face à une démographie mondiale qui sera très différente à l'avenir de ce qu'elle est aujourd'hui.

Le cadre analytique intègre la notion de double matérialité, ce qui signifie que les différents KSC ont des niveaux de pertinence différents selon les secteurs et les activités commerciales. En conséquence, les modèles sectoriels de Candriam définissent la matérialité de chaque KSC pour chaque secteur.

Cette analyse permet d'obtenir des informations qualitatives et quantitatives sur les entreprises, et chaque entreprise reçoit un score d'activité. Ces résultats sont utilisés dans l'intégration ESG, qui est décrite plus loin dans ce document, à la section 4.

## ii. Analyse des parties prenantes

L'analyse des parties prenantes de Candriam évalue la capacité d'une entreprise à intégrer durablement les intérêts des parties prenantes dans sa stratégie à long terme, ainsi que son impact potentiel, positif ou négatif, à court et à long terme sur ses parties prenantes. Les interactions d'une entreprise avec ses parties prenantes génèrent également des opportunités et des risques pour l'entreprise, et sont donc des déterminants clés de la création de valeur à long terme ou de l'exposition au risque. Les principales parties prenantes sont au nombre de six : l'environnement, la société, les employés, les fournisseurs, les clients et les investisseurs. L'analyse des parties prenantes examine les interactions d'une entreprise avec ses parties prenantes et évalue la qualité de la gestion de ces interactions.

Le cadre comprend une analyse approfondie de l'importance de chaque partie prenante pour chaque secteur, étant donné que différentes parties prenantes seront plus ou moins essentielles pour différents secteurs.

Les résultats de l'analyse des parties prenantes sont des aperçus qualitatifs et quantitatifs de la durabilité des entreprises, ainsi qu'un score des parties prenantes pour chaque entreprise. Ces résultats sont utilisés dans l'intégration ESG, qui est décrite plus loin dans ce document, à la section 4.

L'analyse ESG de Candriam permet d'attribuer à chaque émetteur un score d'activité et un score de parties prenantes. Ensemble, ces notes déterminent une note ESG globale allant de ESG 1, la meilleure note ESG, à ESG 10, la plus mauvaise note ESG, et une note ESG globale allant de 0 à 100 pour chaque émetteur. Les résultats de l'analyse sont incorporés dans la prise de décision d'investissement par le biais des processus d'intégration ESG décrits plus loin dans ce document, à la section 4.

Ensemble, l'analyse des activités commerciales et l'analyse des parties prenantes de Candriam permettent une couverture complète des facteurs E, S et G dans tous les secteurs et industries en appliquant le principe de la double matérialité :

- **Les considérations environnementales** font l'objet d'une évaluation complète :
  - l'analyse des activités commerciales, notamment par l'intermédiaire des KSC suivants :
    - Changement climatique (par exemple, niveau des émissions de gaz à effet de serre, niveau de progrès sur la voie de la décarbonisation)
    - Épuisement des ressources (par exemple, impact sur la disponibilité ou la rareté des ressources dans notre écosystème)
    - Numérisation (par exemple, numérisation des processus offrant des avantages clairs pour l'environnement)
  - Analyse des parties prenantes, notamment via :

- Environnement (par exemple, politique environnementale, y compris programme de réduction des gaz à effet de serre, utilisation des sols et biodiversité, élimination et recyclage)
- **Les considérations sociales** sont évaluées par le biais de
  - Analyse des activités commerciales, par exemple par le biais des KSC suivants :
    - Santé et bien-être (par exemple, assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge)
    - Numérisation (par exemple, numérisation des processus qui apporte des avantages clairs à la société et à l'économie)
    - Évolution démographique (par exemple, vieillissement de la population et autres tendances changeantes de la population humaine mondiale, y compris des sous-groupes spécifiques (jeunes, personnes âgées, etc.) dans différents lieux (pays, régions, zones urbaines et rurales, etc.).)
  - Analyse des parties prenantes, via :
    - Salariés (par exemple, recrutement et fidélisation, conditions de travail, relations avec le personnel)
    - Clients (par exemple, pratiques commerciales, assurance de la qualité et de la sécurité, relations avec la communauté)
    - Fournisseurs (par exemple, pratiques des fournisseurs)

En ce qui concerne les considérations sociales, les analyses des activités commerciales et des parties prenantes nous permettent également d'évaluer le degré d'exposition d'une entreprise aux risques liés aux droits de l'homme et sa capacité à prévenir, traiter, atténuer et remédier aux incidences de ses activités commerciales sur les droits de l'homme. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de points focaux analytiques relatifs aux droits de l'homme :

- Gestion du capital humain (structure de la main-d'œuvre, localisation des activités, taux de rotation du personnel)
- Matières premières controversées (gestion de la politique et engagement en matière d'approvisionnement en matières premières, mécanismes d'approvisionnement responsable, rapports transparents sur les résultats ou les problèmes signalés)
- Questions liées à la clientèle (qualité et sécurité des produits, confidentialité et sécurité des données)
- Gouvernance d'entreprise (engagement du conseil d'administration, supervision et suivi des droits de l'homme, code de conduite, politique des droits de l'homme, déclaration sur l'esclavage moderne, etc.)
- **Gouvernance** Les considérations sont évaluées par le biais de la :
  - Analyse des parties prenantes, via :
    - Investisseurs (structure du conseil d'administration, rotation des auditeurs, rémunération, capital social, etc.)

## II. Filtrage négatif approfondi

Candriam mène des analyses approfondies sur l'alignement des entreprises émettrices sur les normes et conventions internationales et examine leur implication dans des activités controversées. Cet examen est une composante importante de l'identification et de la réduction des risques liés au développement durable, ainsi que des effets négatifs et des dommages que les entreprises peuvent infliger aux questions environnementales et/ou sociales.

### i. Analyse des activités controversées

L'analyse approfondie des activités controversées réalisée par Candriam permet d'identifier les entreprises qui mènent des activités dont nous pensons qu'elles ont un impact négatif substantiel et qu'elles comportent des risques sérieux d'un point de vue financier et de durabilité. En fait, l'exposition à ces activités présente des risques systémiques et de réputation importants pour les entreprises bénéficiaires d'un point de vue économique, environnemental et social.



### iii. Analyse normative

Candriam mène des recherches approfondies sur la conformité des entreprises aux normes et standards internationaux. Par exemple, nous identifions les émetteurs qui ne respectent pas l'un des dix principes du Pacte mondial des Nations unies ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. En conséquence, cette analyse couvre les domaines suivants : Droits de l'homme, droits du travail, environnement et lutte contre la corruption.

## 2.2. Cadre analytique exclusif de Candriam sur la durabilité souveraine

Le cadre analytique exclusif de Candriam sur la viabilité de la dette souveraine a été conçu pour fournir des évaluations approfondies de la viabilité des pays, qui peuvent à leur tour affecter leur capacité et leur volonté de rembourser leur dette. Il est important de noter que le modèle de viabilité de l'État souverain est tourné vers l'avenir : Il examine les tendances à la hausse ou à la baisse des performances ESG des pays et intègre des indicateurs axés sur la direction probable de l'évolution de la durabilité des pays à l'avenir. En outre, le modèle est basé sur la matérialité, ce qui signifie qu'il évalue l'importance relative de chaque tendance, thème et indicateur ESG pour la durabilité actuelle et future des différents pays.

Le cadre souverain de durabilité de Candriam est structuré autour des piliers suivants :

- I. **Critères de développement durable**
- II. **Contrôle négatif approfondi**

Ces piliers sont décrits en détail ci-dessous.

### I. **Critères de développement durable : Capital humain, capital naturel, capital social et capital économique**

La capacité des pays à se développer durablement, ainsi que les risques et les opportunités qui en découlent, sont évalués à travers les quatre piliers du capital souverain : - Le capital humain, le capital naturel, le capital social et le capital économique.

Ces quatre domaines de capital intègrent un large éventail de facteurs ESG matériels que nous évaluons à l'aide des thèmes, questions et indicateurs définis en interne par Candriam. Cela génère un arbre analytique dynamique basé sur le capital, qui couvre les défis et les opportunités de développement durable auxquels chaque nation est confrontée.

- **Capital naturel** : Évalue la manière dont un pays conserve et utilise durablement ses ressources naturelles. Nous évaluons la manière dont un pays gère ses interactions avec les tendances et les défis environnementaux mondiaux tels que le changement climatique, la consommation de ressources, la gestion de la biodiversité et le traitement des déchets.
- **Capital humain** : Évalue la productivité économique et créative, en évaluant les niveaux d'éducation et de compétences, l'innovation, la santé, les taux de participation au marché du travail et les taux d'emploi, entre autres thèmes liés au développement durable. Les tendances à long terme en matière de durabilité et leurs impacts sont également pris en considération, comme les changements dans la structure du marché du travail.
- **Capital social** : Évalue la société civile et les institutions de l'État, y compris la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, les inégalités et le niveau de sécurité des populations. Nous suivons les questions à court terme (résultats des élections, troubles politiques, etc.) et à long terme (accroissement des inégalités), et formons une vue d'ensemble de la trajectoire globale de durabilité d'un pays.
- **Capital économique** : Évalue les fondamentaux économiques d'un pays, afin de mesurer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir des politiques durables à long



terme. Nous surveillons, entre autres, la réglementation et les politiques fiscales, l'exposition à court et à long terme aux risques et aux opportunités qui découlent de la transition vers une économie à zéro émission de carbone et l'environnement commercial général d'un pays.

Notre cadre analytique ESG souverain reflète l'urgence de relever les défis environnementaux auxquels notre monde est confronté, ainsi que le fait que le capital naturel est limité et ne peut être remplacé par d'autres formes de capital. Par conséquent, les scores du capital humain, social et économique d'un pays sont chacun multipliés par le score du capital naturel du pays. Nous obtenons ainsi des scores de capital humain, social et économique pondérés en fonction de l'environnement, qui reflètent l'efficacité environnementale d'un pays dans le développement de son capital souverain.

## II. Contrôle négatif approfondi

Un examen négatif approfondi est effectué afin d'identifier les régimes à haut risque et de vérifier l'existence de normes minimales en matière de démocratie, sur la base des critères suivants :

- Indice de liberté dans le monde de Freedom House - États considérés comme "non libres".
- Régimes extrêmement oppressifs - graves violations des droits de l'homme et des droits politiques
- Liste de l'appel à l'action du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) - États soutenant le terrorisme
- Pays qui violent les accords internationaux

Basé sur les deux piliers décrits ci-dessus, le cadre analytique ESG souverain de Candriam permet une analyse approfondie des facteurs E, S, et G :

- **Les considérations environnementales** font l'objet d'une évaluation complète par le biais d'une analyse :
  - Le capital naturel, qui évalue la contribution positive ou négative d'un pays aux défis environnementaux mondiaux. Les thèmes examinés comprennent le changement climatique, la gestion des ressources, la gestion de la biodiversité et le traitement des déchets.
  - Le capital économique, qui évalue la manière dont un pays gère sa transition vers une économie à zéro émission de carbone, et la durabilité du commerce, c'est-à-dire l'intensité en carbone des flux commerciaux.
- **Les considérations sociales** sont évaluées à travers l'analyse des éléments suivants :
  - Le capital humain, qui examine par exemple les niveaux d'éducation et de compétences, l'innovation, la santé, les taux de participation au marché du travail et les taux d'emploi, parmi d'autres thèmes liés au développement durable. Les droits du travail, tels que des conditions de travail décentes, l'absence de travail forcé, de travail des enfants et d'esclavage, ainsi que la prévalence de pratiques de travail discriminatoires sont contrôlés au sein du capital humain.
  - Le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, y compris la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, les inégalités et le niveau de sécurité des populations. Liberté d'expression et de croyance, liberté de la presse, liberté d'opinion et d'expression, droits de l'homme et libertés civiles, droits d'association et d'organisation, liberté de réunion, liberté d'association et de négociation collective, autonomie personnelle et droits individuels, droits à la terre, à la propriété et au logement, Le droit à la vie privée, les forces de sécurité et les droits de l'homme, la torture et autres mauvais traitements, les droits des minorités, les minorités sexuelles, les droits des femmes et des filles sont autant de paramètres pris en compte dans l'analyse du capital social et pertinents pour l'adhésion générale aux normes en matière de droits de l'homme de la part des pays bénéficiaires des investissements.
- **Gouvernance** Les considérations sont évaluées à travers l'examen des éléments suivants :
  - Le capital économique, qui mesure la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir des politiques durables à long terme.



## 2.3. L'approche ESG de Candriam pour les organisations et agences supranationales

Candriam évalue les organisations et agences supranationales par le biais d'une analyse de l'énoncé de mission et d'une analyse fondée sur les normes.

L'analyse de la déclaration de mission a pour but d'identifier les organisations et agences supranationales dont la mission contribue de manière positive au développement économique et social des régions et des pays. Cette analyse qualitative est réalisée par les analystes ESG de Candriam et prend en compte les différents défis et opportunités spécifiques aux régions et aux pays. Lorsque les agences sont indirectement couvertes par des émetteurs souverains, leur éligibilité dépend également de la qualité ESG du pays en question.

Candriam effectue également une analyse normative des émetteurs supranationaux et, le cas échéant, des agences. L'objectif de cette analyse est de déterminer si une organisation supranationale respecte ou non les dix principes du Pacte mondial des Nations unies dans quatre domaines clés : Droits de l'homme, travail, environnement et lutte contre la corruption. Cette analyse vise à identifier les organisations supranationales qui, de manière significative et répétée, ne respectent pas ces principes.

## 2.4. Analyse de scénarios

### 1. Analyse générale des scénarios ESG au niveau du Candriam

Le Comité stratégique du groupe (CSG) de Candriam évalue régulièrement les défis et les tendances en matière de développement durable auxquels l'entreprise est exposée, afin de déterminer comment Candriam doit gérer ses relations avec les parties prenantes et comment elle doit adapter son modèle d'entreprise et ses pratiques de gestion des actifs à ces défis et opportunités à long terme.

Le comité des risques liés au développement durable de Candriam, qui rend compte directement au SGC, évalue spécifiquement les risques financiers et de réputation des États et des entreprises liés au développement durable, y compris les risques climatiques, et définit une liste de surveillance des émetteurs souverains et des entreprises à l'échelle de l'entreprise. À cette fin, des analyses de scénarios sont effectuées pour évaluer les risques et appliquer des stratégies et des politiques visant à les réduire.

Sur la base des scénarios de température des Accords de Paris, Candriam a rejoint l'initiative Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) en novembre 2021. En outre, 2021 a été une année charnière pour notre stratégie climatique, puisque nous nous sommes fixé pour objectif de parvenir à un bilan net zéro dans l'ensemble de nos activités d'ici 2050, conformément aux objectifs de Paris.

Nous testons en permanence la compatibilité des entreprises et des activités commerciales avec la durabilité à long terme et avec la transition vers une économie plus durable, notamment dans des secteurs à fort enjeu tels que le pétrole, le gaz et l'énergie. Nous avons fixé des attentes particulièrement rigoureuses pour ces secteurs et, par le passé, nous n'avons généralement inclus qu'un nombre très limité d'entreprises, en raison de notre cadre strict de notation ESG. Grâce à cette approche et après un processus d'évaluation long et approfondi, incluant souvent un dialogue direct, nous pouvons juger certaines entreprises incompatibles avec notre analyse des meilleurs scénarios et les normes élevées de durabilité que nous avons fixées pour les portefeuilles durables de Candriam.

### 2. Analyse de scénarios ESG dans le cadre analytique ESG de Candriam

L'analyse des scénarios est également pleinement intégrée dans notre cadre analytique ESG, décrit à la section 3.a. La manière dont ces analyses de scénarios alimentent les deux piliers du cadre - l'analyse des activités commerciales et l'analyse des parties prenantes - est décrite ci-dessous.

#### Analyse de l'activité économique

Cette analyse évalue l'exposition d'une entreprise (par le biais de ses services/produits, zones de production, segments de marché, etc. Ces défis sont des tendances à long terme susceptibles



d'influencer considérablement l'environnement économique dans lequel les entreprises opèrent et de déterminer les défis futurs du marché ainsi que les opportunités de croissance à long terme. À l'aide d'une analyse de scénarios, Candriam a identifié cinq défis majeurs :

#### Le changement climatique :

Si l'on ne parvient pas à limiter l'augmentation des températures, les conséquences physiques aiguës et chroniques du changement climatique seront de plus en plus fréquentes. Dans ce contexte, les activités économiques sont confrontées à différents scénarios climatiques en fonction de leur contribution, positive ou négative, à l'atténuation du climat et à l'adaptation.

#### L'épuisement des ressources :

De nombreux facteurs différents exercent une pression sur les écosystèmes, comme l'indique la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Le KSC "épuisement des ressources" évalue la mesure dans laquelle les activités des entreprises contribuent positivement ou négativement à la disponibilité ou à la rareté des ressources dans notre écosystème, en fonction de leur dépendance à l'égard de la disponibilité des ressources dans notre écosystème et/ou de leurs effets néfastes sur la biodiversité. Elle prend en compte tous les aspects de l'impact des entreprises sur les écosystèmes ainsi que les principaux risques et opportunités liés à la tendance à l'épuisement des ressources, afin d'évaluer la place de chaque entreprise dans les scénarios de perte de biodiversité.

#### L'évolution démographique :

La population mondiale augmente et devrait atteindre neuf milliards de personnes d'ici 2050. Plus des deux tiers de la population mondiale vivront dans des zones urbaines et l'on s'attend à une augmentation de la part des personnes âgées dans la population mondiale.

Compte tenu de ces grandes tendances démographiques qui façonnent notre monde, nous devons, pour construire un avenir durable, nous attaquer à la justice sociale et soutenir les entreprises qui contribuent à atténuer les inégalités sociales.

Le CCS sur l'évolution démographique vise à évaluer la manière dont les entreprises contribuent aux défis et aux opportunités déclenchés par les changements de la population humaine globale, y compris des sous-groupes spécifiques (jeunes, personnes âgées, etc.) dans divers lieux (pays, régions, zones urbaines et rurales, etc.) et aux différents scénarios d'inégalité sociale induits par ces changements.

#### Santé et bien-être :

La santé est définie comme un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (Organisation mondiale de la santé). Nous nous appuyons sur la charge mondiale de morbidité pour évaluer ce critère de performance. Il analyse trois grandes catégories de risques : les risques environnementaux, comportementaux et métaboliques qui contribuent aux années de vie corrigées du facteur invalidité. Ce dernier calcule la somme des années de vie perdues en raison de la mortalité prématurée (AVP) et des années vécues avec un handicap (AVD) en raison des cas prévalents de la maladie ou de l'état de santé dans une population. Le présent rapport analyse donc la manière dont chaque entreprise s'aligne sur les scénarios d'années de vie corrigées de l'incapacité.

#### La numérisation :

La numérisation est une réponse concrète à la quatrième révolution industrielle. Ce CCS englobe l'infrastructure du secteur des TIC, composée de réseaux internet, d'équipements électroniques et d'applications durables connexes. Les applications durables connexes comprennent les villes intelligentes, la télésanté, l'accès à l'éducation via l'internet et les services bancaires mobiles, ainsi que la cybersécurité, une nécessité pour protéger les données des clients, mais aussi pour maintenir une gestion sécurisée des appareils connectés.

Dans le cadre de ce KSC, nous nous concentrons en particulier sur la numérisation qui apporte des avantages sociaux et économiques clairs, sur la base des scénarios de risque qui en découlent.



### **Analyse des parties prenantes**

L'analyse des parties prenantes de Candriam évalue la capacité d'une entreprise à intégrer les intérêts des parties prenantes dans sa stratégie à long terme, dans la mesure où ils sont une source de risques et d'opportunités pour l'entreprise. Les six catégories de parties prenantes sont les investisseurs, les employés, les clients, les fournisseurs, la société et l'environnement.

Nous déterminons la pertinence de chaque partie prenante pour un secteur donné sur la base de données qualitatives et quantitatives, nous établissons des pondérations pour chaque catégorie et nous associons la qualité de la gestion des parties prenantes par les entreprises à différents scénarios de performance ESG. Notre analyse de la gestion des parties prenantes est tournée vers l'avenir et tient compte des tendances en matière de gestion et de leur alignement sur nos meilleures normes.

Par exemple, nous pouvons examiner le degré d'attention accordé aux investisseurs, la fréquence de certains événements tels que les accidents et les amendes, l'impact financier tangible ou intangible des questions ESG, ainsi que les perspectives d'amélioration ou de détérioration d'une entreprise en ce qui concerne ces mesures.

### **3. Analyse de scénarios ESG dans le cadre analytique souverain ESG de Candriam**

L'analyse ESG souveraine de Candriam, décrite à la section 3.b, évalue nos quatre catégories de critères de développement durable : **Capital humain, capital naturel, capital social** et **Capital économique**. Le cadre met l'accent sur le capital naturel, en le transformant en un multiplicateur pour les trois autres capitaux. Ce faisant, nous créons trois capitales éco-efficaces afin de refléter l'urgence de relever les défis environnementaux qui nous attendent. La note globale de durabilité d'un pays correspond à la moyenne des trois capitales les plus performantes sur le plan environnemental. Par conséquent, il est beaucoup plus difficile pour un pays de compenser les dommages causés à l'environnement en créant une autre forme de capital, étant donné que tous les scores de capital seront évalués en fonction des dommages causés à l'environnement lors de la création du capital humain, social ou économique.

Ces quatre domaines de capital intègrent un large éventail de plus de 480 facteurs ESG que nous évaluons à l'aide de nos indicateurs clés de performance (ICP) définis en interne. Candriam établit un score de performance pour chaque facteur, en intégrant leur importance pour les défis et les opportunités de développement durable rencontrés par chaque pays spécifique. Une évolution positive ou négative d'un indicateur se traduira par une amélioration ou une détérioration des scénarios de développement du pays et par une augmentation relative du poids de l'indicateur en question qui deviendra plus matériel. Le modèle est dynamique et se concentre sur une approche prospective.

Nous essayons toujours de fonder nos analyses sur des données indépendantes et fiables provenant de diverses sources, afin d'obtenir une image complète de chaque question. Cependant, la guerre de l'information a progressivement pénétré un large éventail de canaux médiatiques. Pour éviter cela, Candriam incorpore également, dans la mesure du possible, des données scientifiques indépendantes provenant de différents fournisseurs. Par exemple, les données d'imagerie satellitaire des forêts peuvent être utilisées pour vérifier les statistiques et les déclarations de déforestation.

Enfin, nos analyses de scénarios macroéconomiques ont également un impact sur la matérialité des indicateurs ESG, indépendamment des défis et des opportunités de développement durable auxquels chaque pays est confronté. Nous cherchons constamment à perfectionner notre cadre afin de nous assurer que nos conclusions reflètent fidèlement l'évolution de la complexité et des risques de l'économie mondiale.

## 3. Intégration ESG

### 3.1. Intégration des évaluations ESG dans les décisions d'investissement : Champs d'application

Les résultats des évaluations ESG décrites ci-dessus sont intégrés dans les décisions d'investissement de différentes manières, en fonction des stratégies d'investissement. Nous détaillons ci-dessous trois champs d'application et les canaux respectifs par lesquels les évaluations ESG sont incorporées.

- **Exclusions à l'échelle de l'entreprise**

Candriam intègre les résultats des cadres analytiques ESG des entreprises et des États souverains par le biais d'une série d'exclusions **qui s'appliquent à tous les investissements réalisés par Candriam** par le biais de positions longues en lignes directes sur des émetteurs privés et souverains et des produits dérivés à nom unique<sup>1</sup>.

Pour les entreprises émettrices, ces exclusions sont le résultat de notre analyse des activités controversées et de notre analyse fondée sur les normes. En utilisant des seuils spécifiques, nous excluons les activités nuisibles qui, selon nous, ont un impact négatif substantiel et comportent des risques sérieux du point de vue financier et du point de vue développement durable. L'exposition à ces activités présente des risques systémiques et de réputation importants d'un point de vue économique, environnemental et social. Par exemple, Candriam exclut les activités controversées liées à l'armement, au tabac et au charbon thermique de tous ses portefeuilles gérés directement. Ces activités ne sont pas compatibles avec le développement durable car elles compromettent la santé publique, l'environnement et/ou la vie. En outre, pour les investisseurs, ces activités peuvent avoir un impact financier négatif sur le capital investi, car les attentes réglementaires et sociétales évoluent.

De même, Candriam exclut les émetteurs qui sont impliqués dans les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations unies. La réaction de l'entreprise à une crise étant un aspect essentiel de l'évaluation, le dialogue avec l'entreprise constitue souvent un aspect important de l'évaluation de ces violations.

Pour les émetteurs souverains et les entités quasi-souveraines, les exclusions sont appliquées sur la base de l'examen négatif approfondi de Candriam des régimes oppressifs, c'est-à-dire des pays dans lesquels les droits de l'homme sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont systématiquement bafouées et où la sécurité des personnes n'est pas garantie en raison de l'échec du gouvernement et de manquements systématiques à l'éthique.

Pour une description détaillée de la politique d'exclusion de Candriam à l'échelle de l'entreprise et des seuils appliqués, veuillez consulter le site [Politique d'exclusion de Candriam](#).

- **Stratégies d'investissement intégrant l'ESG**

Une partie des stratégies d'investissement de Candriam sont gérées avec **Intégration ESG**. C'est le cas, par exemple, de certaines stratégies classées dans l'article 8 du règlement européen sur la divulgation des informations relatives à la finance durable (Sustainable Finance Disclosure Regulation - SFDR).

Les processus d'intégration ESG pour les différentes classes d'actifs sont décrits en détail dans les sections suivantes.

Outre l'intégration ESG, ces stratégies sont également soumises aux exclusions de **Candriam**, ainsi qu'aux exclusions spécifiques de **qui dépendent de la stratégie**. Pour une description détaillée des politiques d'exclusion de Candriam, veuillez consulter le site [Politique d'exclusion de Candriam](#).

---

<sup>1</sup> Un fonds Candriam peut avoir une exposition indirecte à certaines des activités exclues si les investissements dans ces activités sont réalisés par le biais de dérivés sur indices ou de fonds/ETF externes non gérés par Candriam.



- **Stratégies d'investissement intégrant l'ESG et univers éligibles à l'ESG**  
Pour une partie de ses stratégies d'investissement, Candriam applique à la fois l'**intégration ESG** et les **univers éligibles ESG**. C'est le cas des stratégies classées dans l'article 9 de la SFDR ainsi que de certaines stratégies de l'article 8. Pour ces stratégies, un univers éligible à l'ESG est déterminé en utilisant les résultats des cadres analytiques ESG des entreprises et des États décrits ci-dessus. Lors de la sélection au sein de ces univers éligibles à l'ESG, nous appliquons ensuite l'approche d'intégration décrite dans les sections suivantes.

En outre, ces stratégies sont également soumises aux exclusions de **Candriam**, ainsi qu'aux exclusions spécifiques en fonction de la stratégie. Pour une description détaillée des politiques d'exclusion de Candriam, veuillez vous référer à [Politique d'exclusion de Candriam](#).

### 3.2. Approche de l'intégration ESG @ Candriam

L'intégration de l'ESG est essentielle pour la prise de décision en matière d'investissement, étant donné que les tendances et les défis ESG auxquels notre société est confrontée pourraient mettre à l'épreuve la résilience des systèmes financiers et économiques. Dans le même temps, ces défis offrent également des opportunités de favoriser l'innovation par le biais de nos investissements - innovation qui, à son tour, peut alimenter de nouvelles poches de croissance. Cela va au-delà des questions environnementales et inclut la dimension sociale et de gouvernance du comportement des entreprises.

Ainsi, l'intégration complète de l'ESG reflète notre conviction que des questions environnementales, sociales et de gouvernance spécifiques sont et/ou seront prises en compte par les participants aux marchés financiers par le biais de changements politiques, technologiques et/ou sociétaux. En fait, à cet égard, les mesures financières et les états comptables traditionnels sont intrinsèquement tournés vers le passé et ne racontent qu'une partie de l'histoire. L'analyse ESG ajoute des couches d'information essentielles qui saisissent les aspects "intangibles" qui ne sont pas entièrement pris en compte par l'analyse financière traditionnelle. Par exemple, en ce qui concerne les entreprises émettrices, une part croissante de la valeur des entreprises provient d'actifs incorporels tels que la marque, la réputation, le capital humain et l'innovation. Ainsi, les risques liés au développement durable, lorsqu'ils se concrétisent, peuvent avoir un impact potentiel sur la valeur des actions, non seulement en raison de leur impact physique, mais aussi de leur effet sur la marque, le fonds de commerce, etc.

Les équipes de gestion de portefeuille de Candriam intègrent donc dans leur processus d'investissement les facteurs ESG financièrement pertinents, en tenant compte des spécificités de chaque classe d'actifs. L'objectif est de tirer parti des connaissances et des informations ESG dans tous nos investissements, tout en s'adaptant à la nature distincte de chaque stratégie.

Le fondement de cette intégration est l'évaluation ESG décrite à la section 3 ci-dessus, réalisée à l'aide des cadres analytiques ESG exclusifs de Candriam.

Toutefois, l'intégration des questions ESG ne peut être efficace que si elle est matérielle et pertinente pour la stratégie d'investissement en question et le processus de prise de décision du gestionnaire de portefeuille concerné. Les risques et opportunités ESG varient selon les secteurs et les régions, et peuvent avoir un impact variable selon l'horizon d'investissement ou la classe d'actifs. Il est donc essentiel que les gestionnaires de portefeuille, lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement, comprennent les questions ESG qui sont importantes pour l'évaluation du couple risque-rendement et les intègrent ensuite dans le processus d'investissement. L'intégration ESG nécessite donc une compréhension approfondie des questions d'investissement en jeu, ce qui permettra aux gestionnaires de portefeuille d'exploiter la puissance des données, des analyses et des recommandations environnementales, sociales et de gouvernance pour éclairer le processus de prise de décision en matière d'investissement.

L'intégration large et profonde de l'ESG garantit que les opportunités découlant des mégatendances ESG et les risques intégrés dans les pratiques ESG continueront à générer de l'alpha et/ou à atténuer les risques. En outre, l'intégration ESG nous aide à respecter notre devoir fiduciaire envers nos clients en prenant en considération les aspects financiers et extra-financiers afin d'obtenir de meilleurs rendements à long terme ajustés au risque.



Les processus d'intégration ESG pour les différentes classes d'actifs sont détaillés dans les sections suivantes.

### 3.3. Intégration de l'ESG dans les stratégies en actions

#### ➤ Stratégies d'actions traditionnelles :

Chez Candriam, nous intégrons les informations et les analyses ESG dans les décisions d'investissement en actions afin de mieux évaluer les risques et les opportunités qui découlent des activités et des opérations des entreprises. En respectant et en préservant la nature distincte de chaque philosophie et approche dans notre gamme de fonds fondamentaux, thématiques et marchés émergents, les stratégies d'investissement en actions fondamentales de Candriam sont impactées à chacun des 4 niveaux suivants :

1. Exclusions ESG de l'univers d'investissement
2. Intégration de l'ESG dans l'analyse fondamentale des entreprises
3. Prise en compte de l'ESG dans l'évaluation des entreprises
4. Impact de l'ESG sur la construction des portefeuilles

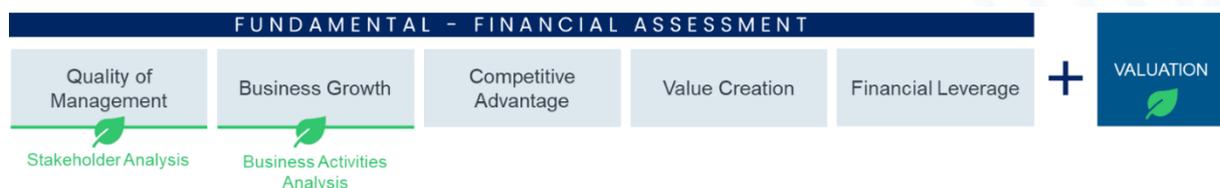
#### 1. Exclusions ESG de l'univers d'investissement

Dans un premier temps, nous excluons les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies . Ces dix principes couvrent quatre catégories principales : Droits de l'homme, travail, environnement et lutte contre la corruption. L'examen fondé sur des normes permet d'identifier les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations unies.

Nous excluons également les entreprises impliquées **dans des armes controversées** (armes biologiques, armes chimiques, armes au phosphore blanc, mines antipersonnel, munitions à fragmentation et armes à l'uranium appauvri), **Tabac**, **Charbon thermique** et qui opèrent dans **Régime oppressif**.

#### 2. Intégration de l'ESG dans l'analyse fondamentale des entreprises

Les stratégies d'actions fondamentales de Candriam intègrent les scores de l'analyse des activités économiques et de l'analyse des parties prenantes résultant du cadre analytique ESG de Candriam dans l'analyse fondamentale et dans l'évaluation des entreprises comme suit :



#### Qualité de la gestion

Afin d'obtenir une vision globale de la gouvernance et de la solidité de la gestion d'une entreprise, nous évaluons les relations de l'entreprise avec plusieurs parties prenantes en prenant en compte et en intégrant les informations ESG qualitatives et les scores ESG quantitatifs résultant de l'analyse ESG des parties prenantes.

Outre l'évaluation de la stratégie, de la stabilité, des antécédents, de la communication d'entreprise et d'autres critères financiers, nous évaluons l'équipe de direction en fonction de ses relations avec les parties prenantes.

**L'analyse des parties prenantes ESG est prise en compte dans l'évaluation de la qualité de la gestion. Si le score "parties prenantes" de l'entreprise se situe dans les 20 % inférieurs de son univers<sup>2</sup>, le score "qualité de la gestion" ne peut pas être "vert".**

#### Croissance de l'activité

<sup>2</sup> L'univers d'investissement varie selon les stratégies



L'analyse des activités ESG des émetteurs est prise en compte dans l'évaluation de la croissance de l'entreprise. Candriam a identifié les principales tendances à long terme en matière de durabilité qui influencent fortement l'environnement dans lequel les entreprises opèrent et qui influencent leurs défis futurs sur le marché ainsi que leur croissance et leur prospérité à long terme.

Cinq défis clés en matière de durabilité, à savoir le changement climatique, l'épuisement des ressources, la santé et le bien-être, les changements démographiques et la numérisation, sont analysés afin d'évaluer le potentiel de croissance en conjonction avec d'autres moteurs clés du marché et le risque réglementaire.

Plus précisément, nous prenons en compte la dynamique de l'offre et de la demande ainsi que les moteurs du marché, le score **résultant de l'analyse ESG des activités commerciales**, et les contraintes réglementaires potentielles pour déterminer le score global du pilier.

### **Avantage concurrentiel**

Nous effectuons une analyse intrinsèque des produits et services, de la R&D, de l'assistance à la clientèle et d'autres domaines pertinents pour l'activité de l'entreprise, y compris les opportunités et les risques résultant des considérations ESG. Très souvent, les facteurs ESG ont un impact direct sur le positionnement stratégique et l'innovation d'une entreprise par rapport à ses pairs, par le biais de sa marque, de son leadership en matière de produits/concepts/services, de ses coûts, de sa R&D, de son marketing et de sa distribution.

Nous utilisons les concepts de Porter pour analyser la position concurrentielle de l'entreprise dans son secteur, tels que la menace de nouveaux entrants, la menace de substitutions et le pouvoir de négociation des fournisseurs et des clients.

Nous vérifions les contraintes réglementaires potentielles et évaluons leur impact sur l'avantage concurrentiel de l'entreprise, ainsi que les opportunités qui se présentent, de même que **les barrières à l'entrée** résultant de nouvelles politiques environnementales. Compte tenu des objectifs climatiques ambitieux de nombreux pays à travers le monde, et de la réglementation et de la législation qui en découlent en matière d'émissions et de pollution, nous nous attendons à ce que les entreprises dont les activités contribuent de manière durable et positive à la réalisation de ces objectifs environnementaux enregistrent des performances supérieures à long terme.

### **Évaluation fondamentale finale**

Étant donné que **Les facteurs ESG** sont pris en considération dans l'évaluation de **Qualité de la gestion** d'une part, et dans l'évaluation de **Croissance de l'entreprise** et **Avantage concurrentiel** d'autre part, ils ont un impact direct sur l'évaluation globale de ces deux éléments constitutifs de l'analyse fondamentale des actions de Candriam ainsi que sur le score attribué à chacun d'entre eux.

Par conséquent, l'évaluation ESG **est un facteur qui contribue à déterminer la couleur/la note finale d'une entreprise, ce qui déterminera la pondération de cette position dans le portefeuille d'actions final.**

Pour chaque critère, les entreprises reçoivent l'une des notes suivantes : 0 (faible), 1 (moyenne) ou 2 (forte qualité). Les cinq notes sont ensuite compilées afin d'obtenir une note globale/couleur des entreprises qui détermine le "score de qualité" d'une entreprise : "Qualité élevée", "Qualité satisfaisante" et "Qualité faible".

### **3. Prise en compte de l'ESG dans l'évaluation des entreprises**

Nous évaluons également la dynamique de la rentabilité et de la croissance des entreprises, la liquidité des fonds propres et la valorisation. Notre évaluation est principalement basée sur des modèles DCF utilisant au moins cinq années de flux de trésorerie disponibles projetés, sur la base de nos projections internes.

Nous ajustons le taux d'actualisation en fonction du score/couleur final d'une entreprise qui **prend en compte les critères ESG**. Par exemple, pour les entreprises vertes, nous réduisons le taux d'actualisation dans notre DCF. Cette modification a un impact significatif sur l'évaluation DCF.



#### 4. **Impact de l'ESG sur la construction des portefeuilles**

Après un filtrage sur la base de critères thématiques, sectoriels et/ou géographiques, l'univers éligible est réduit en fonction d'exclusions fondées sur des normes et d'expositions à des activités controversées. Au sein de cet univers éligible, le processus est principalement basé sur la couleur et la sélection ascendante des titres ; les pondérations de **dans le portefeuille sont fonction des couleurs globales des entreprises**. Les écarts de pondération sectorielle par rapport à l'indice de référence ne constituent pas un objectif stratégique ; ils résultent de nos convictions sur les actions individuelles, avec des contrôles de cohérence descendants et d'autres limites d'écart.

**La pondération est fortement influencée par la note de couleur (qui prend en compte les notes et les recommandations ESG décrites ci-dessus) et le potentiel de hausse dérivé de notre analyse d'évaluation (qui prend également en compte la note ESG).**

Nous privilégions les entreprises qui sont "vertes" à tous points de vue. Une entreprise "orange" aura un poids plus faible et les entreprises "rouges" sont en principe exclues, ou extrêmement réduites, en fonction du processus.

##### ➤ **Stratégies d'actions thématiques :**

L'ESG est intégré dans le processus d'investissement des stratégies thématiques à deux niveaux.

Tout d'abord, sur la base d'une analyse de l'activité économique, les approches thématiques de Candriam sélectionnent des entreprises qui proposent des solutions pour relever les défis mondiaux en matière de développement durable auxquels notre économie et notre société sont exposées. Les analyses menées au cours de cette phase résultent des synergies entre les analystes ESG et l'équipe d'investissement thématique. Le cadre thématique n'est pas seulement au cœur des stratégies, il est aussi le point de départ du processus. Tous les émetteurs doivent passer cette étape avec succès, sinon ils sont exclus.

L'univers investissable est donc le résultat d'une sélection qui intègre pleinement un ou plusieurs piliers du triptyque ESG dans sa thématique.

Pour plus d'informations sur nos différentes stratégies thématiques, veuillez consulter notre code de transparence thématique .

Le processus d'intégration ESG est similaire à celui décrit ci-dessus pour les stratégies d'actions traditionnelles, mais il est appliqué à l'univers thématique défini.

### 3.4. **Intégration de l'ESG dans les stratégies quantitatives d'actions et d'indices**

Dans les portefeuilles quantitatifs, nous intégrons les facteurs ESG à deux étapes de la stratégie d'investissement : Dans une première étape, le processus quantitatif définit l'univers éligible, dans une seconde étape, les indicateurs ESG sont utilisés dans le processus d'optimisation pour construire le portefeuille.

#### 1. Univers éligible (sélection positive/négative)

Dans un premier temps, nous excluons les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies à la suite de l'évaluation négative de l'ESG. L'examen fondé sur les normes permet d'identifier les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations unies.

Nous excluons également les entreprises impliquées dans les armes controversées (armes biologiques, armes chimiques, armes au phosphore blanc, mines terrestres antipersonnel, munitions à fragmentation et armes à l'uranium appauvri), le tabac, le charbon thermique et les régimes oppressifs.

Pour nos stratégies SFDR article 9, nous appliquons également un filtrage positif en créant un univers d'investissement basé uniquement sur les sociétés Best in universe identifiées par l'équipe d'analystes ESG.

#### 2. Construction de Portefeuille

Dans notre construction de portefeuille, nous incluons deux indicateurs ESG supplémentaires comme contraintes d'optimisation pour atteindre nos objectifs durables.

- Empreinte carbone : Les portefeuilles ont pour objectif d'avoir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Pour les fonds de l'article 9 de la SFDR, le niveau de décarbonisation est fixé au minimum à 30 %.



- Score ESG : La stratégie vise à obtenir un score ESG supérieur à celui de l'indice de référence.
- L'application de ce processus d'intégration ESG aux stratégies d'investissement passif oblige à vendre les entreprises les moins bien notées et les plus émettrices de carbone et à acheter les entreprises les mieux notées et les moins émettrices de carbone.

### 3.5. Intégration de l'ESG dans les stratégies obligataires

Nous avons le devoir, vis-à-vis de nos clients, d'évaluer avec précision la solvabilité des émetteurs auxquels nous prêtons de l'argent, mais aussi d'évaluer la manière dont cet argent sera utilisé. Afin d'assumer cette responsabilité, **la gouvernance** et **le changement climatique** ainsi que **la sensibilisation sociale** sont au cœur de notre **approche d'intégration ESG** appliquée à tous nos actifs à revenu fixe pour **atténuer les risques pour les investisseurs**.

Nous pensons que tous les émetteurs doivent adopter des pratiques saines en matière de **Governance**. De nombreuses études ont montré que les émetteurs dont les pratiques sont faibles sont plus susceptibles d'être impliqués dans des controverses et d'obtenir des résultats inférieurs à ceux de leurs pairs, ce qui compromet leur capacité à rembourser leur dette.

Pour **les sociétés émettrices** cela implique **un conseil d'administration adéquat** et **des structures de contrôle**. Pour les États souverains, cela comprend les politiques **mises en œuvre pour garantir la stabilité politique, la liberté des citoyens et l'éradication de la corruption**.

Nous sommes fermement convaincus que **Le changement climatique** est le principal défi de notre époque. Le changement climatique intensifiera les risques existants et en créera de nouveaux pour les écosystèmes naturels et les systèmes humains, y compris les entreprises et les gouvernements. Comme l'indique l'UN PRI, "les marchés financiers actuels n'ont pas suffisamment pris en compte la réponse politique probable à court terme au changement climatique". Nous sommes entièrement d'accord avec cette déclaration et nous nous efforçons donc de veiller à ce que les risques liés au changement climatique soient pris en compte dans tous nos investissements.

Chez Candriam, l'intégration ESG pour les titres à revenu fixe repose sur trois piliers clés :

1. une approche holistique descendante,
2. l'accent mis sur les facteurs matériels,
3. Un processus systématique

Une véritable approche d'intégration ESG repose sur des synergies entre les équipes d'investissement et les analystes ESG. Chez Candriam, nous avons mis en place un comité dédié qui réunit nos experts en crédit et en ESG pour discuter des questions ESG ayant un impact sur des secteurs et des cadres réglementaires spécifiques.

#### 1. Une approche top-down globale

Nous appliquons une approche holistique descendante qui nécessite une évaluation globale de tous les aspects de l'exposition d'une entreprise, d'un secteur et d'un pays aux questions ESG importantes. Pour les entreprises, l'analyse ESG de Candriam effectue une évaluation descendante de la manière dont les activités commerciales sont alignées sur les principaux défis durables et dont les différentes parties prenantes sont gérées. Pour les émetteurs souverains, nous évaluons la manière dont un pays gère son capital humain, social et naturel en appliquant des politiques qui soutiennent le développement durable à court et à long terme.



## 2. L'accent mis sur les facteurs matériels

Nous nous concentrons sur **les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance** ayant un impact sur la solvabilité et/ou la performance financière des entreprises et des émetteurs souverains. L'importance des questions ESG varie selon les secteurs, les pays et, parfois, au niveau de l'émetteur. Nous utilisons une approche sectorielle pour identifier les aspects qui présentent des risques à fort impact afin d'améliorer la performance ajustée du risque.

## 3. Un processus systématique

Ces critères ESG sont **systématiquement intégrés** dans les recommandations de Candriam en matière de crédit d'entreprise et de crédit souverain. Nous ne limitons pas notre analyse à l'examen des données historiques ; nous utilisons une approche prospective, ce qui signifie que nous déterminerons comment ces facteurs matériels peuvent évoluer à l'avenir.

### ➤ Les entreprises émettrices :

Notre équipe d'analystes de crédit/gestionnaires de portefeuille analyse le profil commercial et le profil financier des émetteurs. **Nous intégrons notre analyse ESG dans les piliers risque sectoriel, modèle d'entreprise et gestion du profil d'entreprise.**

Notre analyse **des activités économiques selon les critères ESG**, qui évalue l'exposition du modèle commercial d'une entreprise aux cinq principaux défis durables de Candriam, est intégrée dans les piliers **risque sectoriel et modèle d'entreprise**. L'intégration de l'analyse nous permet d'identifier les risques sectoriels découlant des principaux défis en matière de développement durable, ainsi que la manière dont l'entreprise relève ces défis.

L'analyse des parties prenantes ESG de Candriam **est intégrée au pilier de gestion** du profil d'entreprise. L'analyse permet d'avoir une vision globale des relations de l'entreprise avec les parties prenantes et donne ainsi un aperçu supplémentaire de la qualité de la gestion.

### ➤ Émetteurs souverains :

**Nos équipes de gestion des fonds de dette souveraine utilisent** le modèle de risque souverain de Candriam qui établit une échelle de risque commune pour tous les pays développés et émergents sur la base d'une analyse fondamentale des tendances macroéconomiques et **réformes structurelles/risques politiques**. Nous analysons et classons tous les pays de notre univers de dette souveraine et de dette des marchés émergents en groupes sur la base de leur profil de risque. **Les facteurs ESG sont naturellement intégrés dans l'évaluation des tendances en matière de réformes structurelles et de risques politiques.**

Nos évaluations des réformes structurelles et du risque politique sont basées sur des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance/gouvernement rapportés annuellement.

- Ces **indicateurs de la qualité du gouvernement** englobent la stabilité politique et le contrôle de la corruption, l'État de droit, l'absence ou le niveau de violence et de terrorisme, ainsi que la qualité et le coût de la réglementation. La responsabilité politique implique la mise en place d'institutions publiques dotées de systèmes d'audit et de contrôle stricts qui découragent les pratiques de corruption, d'une bonne gestion des ressources publiques et d'un système judiciaire fonctionnant de manière indépendante. Les données proviennent de la base de données de la Banque mondiale *World Development Indicators*, mise à jour annuellement.
- La **qualité des institutions** et l'évaluation de **l'environnement général des affaires** sont évaluées à l'aide de l'enquête Ease of Doing Business (facilité de faire des affaires). La facilité de création et de gestion d'une entreprise dans un pays dépend de plusieurs facteurs réglementaires tels que la protection des droits de propriété, la qualité de l'exécution des contrats et la résolution équitable des litiges juridiques entre les acteurs du marché. Nous privilégions les pays où l'investissement est soutenu et où les contraintes réglementaires sont limitées. Nous évaluons la capacité des gouvernements

à formuler et à mettre en œuvre des politiques qui favorisent la croissance économique. L'indice de facilité de faire des affaires est publié chaque année par la Banque mondiale.

- **La dynamique des réformes structurelles** est suivi à l'aide d'indicateurs quantitatifs, tels que l'indice de Gini de la pauvreté et de l'inégalité, ainsi que d'indicateurs qualitatifs. Nous évaluons la trajectoire de développement du pays, l'équité, le pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté, l'ouverture et l'accès, l'État de droit, la voix et la responsabilité, ainsi que la stabilité politique.
- **L'impact environnemental**, qui utilise des mesures de l'empreinte écologique et de la capacité biologique du pays, est également examiné. Les données sur la pauvreté et les inégalités, y compris l'indice de Gini, proviennent de la Banque mondiale. Les données écologiques proviennent du Global Footprint Network sur une base annuelle.
- L'évaluation de l'efficacité et de la durabilité du **cadre de politique monétaire** d'un pays est mesurée par l'indépendance et la crédibilité de la Banque centrale. L'objectif de l'inflation renforce la crédibilité d'une banque centrale et son engagement à gérer l'inflation. Ces variables sont analysées, saisies et mises à jour individuellement par l'équipe dédiée à la dette des marchés émergents de Candriam.

### Impact sur la construction des portefeuilles

L'impact sur la construction du portefeuille est le suivant.

- Si la notation de crédit est CR4/CR5, l'émetteur ne peut pas être inclus.
- Si la notation de crédit se situe entre CR1 et CR3, les règles suivantes s'appliquent à la construction du portefeuille.
  - Nous fournissons un poids basé sur :
    - Score de crédit (intégrée à l'ESG)
    - Évaluation macroéconomique.
    - Opportunités de valeur relative (rendements, spreads, prix)
    - Évaluation du marché (haut rendement, IG, EMD, etc.)



## 4. Gouvernance

Cette politique d'intégration ESG est supervisée avec diligence par le département d'investissement et de recherche ESG de Candriam et par les fonctions de gestion de portefeuille de Candriam. La politique d'intégration du GSE est revue et, si nécessaire, mise à jour au moins une fois par an.

Dans le cas des stratégies pour lesquelles l'intégration ESG est liée aux indicateurs clés de performance ESG, le département de gestion des risques veille à ce que les stratégies soient alignées sur les indicateurs clés de performance prédéfinis. Les violations sont traitées dans le cadre de la politique Candriam de résolution des violations et d'escalade, et sont signalées au comité des risques liés au développement durable.

Ces processus sont soutenus par la solide structure de gouvernance ESG de Candriam à l'échelle de l'entreprise :



Les organes décisionnels stratégiques sont décrits ci-dessous :

- **Le comité stratégique du groupe (GSC) de Candriam** est responsable des questions stratégiques de développement durable. Il évalue régulièrement les risques et les opportunités ESG de l'entreprise ainsi que les feuilles de route pour le développement de notre offre en matière de développement durable. Le GSC est également impliqué dans des initiatives clés en matière d'ESG et de RSE.
- **Le comité des risques liés au développement durable (Sustainability Risk Committee - SRC)** à l'échelle de l'entreprise, qui rend compte au SGC, procède à des évaluations stratégiques des risques liés au développement durable dans le cadre des activités de gestion des investissements de Candriam. Pour ce faire, Il définit les risques et les impacts négatifs en matière de développement durable dans le cadre du contrôle préalable des risques ESG. Il est également chargé d'examiner et de valider certaines exclusions liées au développement durable.
- **Le comité de vote par procuration** fournit des conseils stratégiques sur les meilleures pratiques en matière de vote par procuration et surveille la politique de vote de Candriam. Il arbitre toutes les questions soulevées par l'équipe chargée de l'engagement et du vote et procède à un examen annuel des processus.
- **L'Institut Candriam pour le développement durable** supervise les programmes philanthropiques et d'impact sur la communauté de Candriam, en soutenant des initiatives de recherche et d'éducation en matière d'ESG et dans le domaine de l'impact social.



**Les Comités de Pilotage des Activités ESG de Candriam sont décrits ci-dessous :**

- **Le comité de pilotage ESG** coordonne la mise en œuvre de la feuille de route stratégique ESG, en s'appuyant sur plusieurs investissements agiles et sur ses chantiers opérationnels et informatiques.
- **Le comité directeur de la RSE** supervise et coordonne la mise en œuvre de la feuille de route de la RSE au sein du personnel, des clients, de la chaîne de valeur opérationnelle, de la gouvernance et de la communauté.





## Avertissement

Ce document est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention : les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier ou d'un service d'investissement ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Le présent document n'est pas une recherche en investissement telle que définie à l'article 36, §1 du règlement délégué (UE) 2017/565. Candriam précise que l'information n'a pas été élaborée conformément aux dispositions légales promouvant l'indépendance de la recherche en investissements, et qu'elle n'est soumise à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site [www.candriam.com](http://www.candriam.com) les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et toute autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds, y compris la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses : le représentant désigné et agent payeur en Suisse est RBC Investors Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts ou cas échéant le règlement de gestion, ainsi que les rapports annuels et semestriels, tous en format papier, sont disponibles gratuitement auprès du représentant et agent payeur en Suisse.